



## Sommaire

Conseil Municipal du 18 Janvier 2018	2
Manifestations passées	4
Manifestations futures	4
Infos associations	6
Dates à retenir et infos diverses	8
Recette de saison	16
La prévention contre les cambriolages	17
Jeux	19
Infos pratiques	20

## Conseil Municipal du 18 Janvier 2018

### Admission en non-valeur :

Les élus acceptent l'admission en non-valeur pour un montant de 780.05€ des titres figurant sur la liste arrêtée par le Receveur Municipal. Ces titres concernent les rôles d'eau entre 2005 et 2017.

### Cirques sans animaux sauvages :

Les élus souhaitent :

- Participer à l'évolution de la réglementation nationale et faire interdire la présence d'animaux sauvages dans les cirques et privilégier les cirques sans animaux,
- Solliciter des contrôles systématiques et la stricte application de l'arrêté du 18 mars 2011 pour tous les cirques avec animaux qui s'installeront dans la commune.

Pour ces raisons, à l'unanimité, sont opposés à la présence d'animaux sauvages dans les cirques et tous spectacles qui les asserviraient.

### Achat de parcelles boisées lieudit La Roche Perry et lieudit La Côte :

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil décide l'acquisition des parcelles suivantes auprès de différents propriétaires : Parcelle AL 005, Parcelle AL 031, Parcelle AL 032, Parcelle AL 033, Parcelle AL 034, Parcelle AL 138, Parcelle AL 183.

L'ensemble représentant une surface de 91 ares 73, pour un coût global hors frais de notaire de 6.100 euros.

**Charge** Maître Céline CEZARD-MICHEL, notaire à Raon-L'Etape, de la rédaction des actes correspondants,

**Précise** que les frais de notaire sont à la charge de la commune.

### Retrait partiel délibération 2018 093 du 23 novembre 2018 :

Suite à la remarque formulée par Monsieur le Sous-Préfet à Lunéville, sur la délibération n°2018-093 prise le 23 novembre 2018 concernant l'autorisation donnée au Maire à signer les avenants **qui seraient susceptibles d'être établis jusqu'à la fin des travaux**. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les élus prennent en compte la remarque faite par Monsieur le Sous-Préfet et retirent l'autorisation de signer des avenants sans que leur contenu ne soit validé, au cas par cas, par le Conseil Municipal.

### Autorisation de signature des avenants dans le cadre de la mise en conformité de la salle des fêtes, :

Le Conseil autorise le Maire à signer les avenants discutés en commission des travaux et nécessaires

à la poursuite des travaux d'accessibilité de la Salle des Fêtes :

### **Lot maçonnerie-demolition - entreprise kekic**

Reconstitution tableau de fenêtre 210,00HT.

### **Lot plâtrerie - isolation - entreprise elips**

Différents travaux en plus	3.610,00 HT.
Travaux au niveau du bar en moins	1.441,00 HT.
Plafond grande salle en plus	3.394,46 HT.
<b>Soit une plus-value de</b>	<b>5.563,54 HT.</b>

### **Lot electricite - entreprise alizon**

Nouvel éclairage 2.875,40 HT.

### **Lot chauffage gaz - entreprise adg energie**

Création d'un circuit indépendant de la Mairie 967,95 HT.

### **Lot peinture - entreprise elips**

Toile de verre + lessivage et peinture cuisine	3.100,00 HT.
Plafond grande salle + rangement en moins	-3.435,85 HT.
<b>Soit une moins-value de</b>	<b>335,85 HT.</b>

## **Renouvellement du Contrat Unique d'Insertion :**

Le contrat aidé qui s'attache au poste de ménage et aide à l'enseignante de maternelle arrive à échéance le 26 février 2019.

A l'unanimité, le Conseil décide :

- De reconduire pour un an ce contrat aidé de 20 heures hebdomadaires si l'agent l'accepte,
- A défaut les élus souhaitent la signature avec Pôle Emploi d'un nouveau contrat avec un nouvel agent,

- S'il n'est pas possible d'obtenir de Pôle Emploi un nouveau contrat aidé, le Maire est autorisé à conclure un contrat d'agent contractuel à temps non complet de 20 heures hebdomadaires pour une durée d'un an.

## **Renouvellement du contrat d'agent d'entretien polyvalent à échéance du 4 mars 2019 :**

Le contrat d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet de 25 heures hebdomadaires, signé le 5 mars 2017, renouvelé le 5 mars 2018, arrive à échéance le 4 mars 2019.

Après en avoir délibéré, les élus :

- Décident de mettre en place un contrat à durée indéterminée de 25 heures hebdomadaires à compter du 5 mars 2019,
- Chargent le Maire des formalités à accomplir.

## **Renouvellement du contrat d'agent chargé des fonction d'ATSEM :**

Le contrat du poste d'agent spécialisé principal des écoles maternelles contractuel à temps non complet de 25 heures hebdomadaires signé le 14 mars 2017, renouvelé le 14 mars 2018 arrive à échéance le 13 mars 2019.

Après en avoir délibéré, les élus :

- Décident de mettre en place un contrat à durée indéterminée de 25 heures hebdomadaires à compter du 14 mars 2019,
- Chargent le Maire des formalités à accomplir.

## **Date du prochain Conseil Municipal**

Le prochain Conseil Municipal est prévu le vendredi 22 Février 2019 à 20h30. Il est bon de préciser que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie et que les séances sont publiques.

## Manifestations passées

### Les Amis de l'école de Thiaville-Lachapelle :

#### Des tricycles pour l'école

Les enfants de la classe de maternelle ont découvert à la rentrée des vacances de Noël 12 tricycles et trottinettes que l'Association des Amis de l'Ecole a pu offrir grâce aux bénéfiques des événements passés (nous remercions encore les bénévoles et tous les participants sans qui rien de tout cela ne serait possible...). Il s'agit de petits véhicules robustes qui répondent à une utilisation en collectivité. Nul doute que les enfants les apprécient beaucoup et que le moment de la récré est encore plus apprécié!



## Manifestations futures

### Les Amis de l'école de Thiaville-Lachapelle :

#### Carnaval – mercredi 6 mars

Nous allons encore semer une jolie pagaille dans les rues du village pour Carnaval. Les enfants - sous la responsabilité d'un adulte - sont invités à nous rejoindre mercredi 6 mars 2019 à 14h00 sur le parking de l'école. Ils ont le droit de ne pas être sages en faisant beaucoup de bruit : tambours et sifflets sont les bienvenus. Le défilé sera suivi d'un goûter dans le gymnase



Emilie Tornier (06.71.44.381) peut prêter des déguisements.

#### Le Souk des Bambins dimanche 17 mars

Le Souk des Bambins aura lieu dimanche 17 mars. Les tables seront chargées de jouets, vêtements et matériel de puériculture. Ce sera le moment de faire de bonnes affaires ! Buvette et petite restauration sur place. 2 euros le mètre linéaire (ou mise à disposition de tables d'environ 2 mètres



pour 5 euros). Contact et réservation : Sébastien Quirin au 06.81.61.23.35.

## Marche Nocturne



Les marches nocturnes, qui attirent de plus en plus de monde, sont reconduites : la prochaine aura lieu le vendredi 15 février 2019. Rendez-vous à la salle Biétry à 20h15 pour un départ à 20h30. Le prix 2€ couvre juste les achats permettant de se restaurer. Une marche d'une petite dizaine de kilomètres, avec une pause au milieu, de la soupe et/ou de la brioche à l'arrivée, un vin chaud ..... bref un moment convivial. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de Gilles Zinutti (tel : 06 87 01 46 90). L'inscription est indispensable pour prévoir les quantités à acheter.

## Formation PSC1

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Thiaville Lachapelle organise une formation PSC1 le 16 février 2019 à Thiaville.

Anciennement nommée "AFPS", cette formation PSC1 d'une durée de 8h, vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Tout au long de la session, vous alternerez entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Cette formation initiale peut être accompagnée chaque année d'une remise à niveau dans le cadre d'une formation continue.

Un certificat de compétences est délivré, suivant l'arrêté du 16 novembre 2011, aux personnes ayant

participé activement à l'ensemble de cette session.

Ce certificat est reconnu par les services de l'Etat. 10 places disponibles pour cette session au tarif de 60 €. Au besoin, une seconde session aura lieu sur Lachapelle au printemps 2019.

Informations et inscriptions :

Adjudant Nicolas HUMBERT : 06 72 02 84 53

Adjudant Frédéric THOMAS : 06 14 48 57 83



The poster has a blue background. At the top, the text "Pourquoi pas vous ..." is written in white, italicized font. Below this is a white ECG line that passes through a large, 3D-style red heart. The heart is also surrounded by a white ECG line. A blue circular banner with white text "Formé pour Sauver" arches over the heart. At the bottom, the text "Formez-Vous" is written in white, followed by "Prévention", "Secours", and "Civique" in large, bold, red letters. In the bottom left corner, there is a small circular logo for the "UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS" with a central emblem and the motto "COURAGE ET DÉVOUEMENT" and "18 JUILLET 1888" and "18 JUILLET 1888" around it.

## Atelier taille et greffes à Halainville



Samedi 23 Février 2019

### ATELIER TAILLE ET GREFFES HABLAINVILLE / MAIRIE



Dans le cadre des ateliers échange de savoirs, journée taille d'arbres et démonstration de greffes. Journée animée par les Croqueurs de pommes et proposée par JARDINOT et Familles Rurales en Relais

Tarifs : 21€ (17€ pour les adhérents) - Repas et boissons du midi inclus



Inscription obligatoire 07 85 86 46 17 avant le 15 février 2019

## Infos associations

### Foyer Rural de Thiaville



Les mercredis récréatifs se poursuivent et les échanges vont bon train entre les jeunes et « les filles du mercredi ». Chacun a beaucoup de plaisir de se rencontrer et de partager ses réalisations et ses recettes. Cette fois ci ce sont les enfants qui

étaient chargés de la galette et, aux dires de tous ceux qui l'ont dégustée, elle était délicieuse. En tous les cas, elle est attendue par cette souriante participante !!!



## Section tennis de table

90 personnes ont décidé de faire le passage 2018-2019 avec le tennis de table, encore une fois le succès fut énorme, nous avons été obligés de refuser du monde, la soupe à l'oignon a été servie à 5h00 du matin.



Les résultats du tennis de table ne passent inaperçus, la société « Passage Bleu » basée à Saint-Dié et Sainte-Marguerite vient d'équiper les pongistes d'un polaire pour les échauffements.



Cynthia Adler 24 ans et Anaïs Thorr 21 ans rejoignent le tennis de table pour effectuer des missions services civiques. Cynthia sera présente jusque fin juin et Anaïs sera présente jusqu'au 10 aout



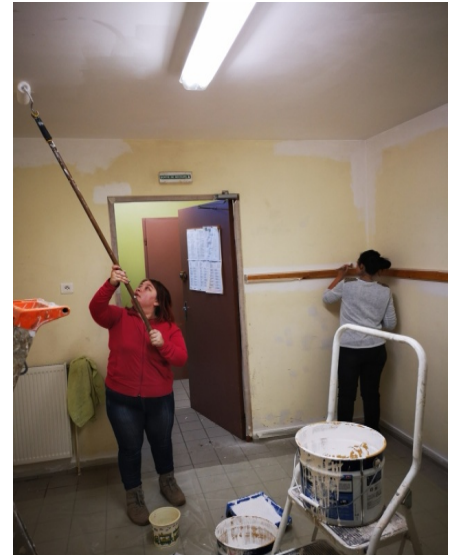
Cela fait déjà 15 ans que le tennis de table occupe le gymnase ainsi que le local mis à disposition par la commune. Le tennis de table aidé par les services techniques de la commune ont profité des

vacances de Noël pour remettre un coup de neuf dans le local.

## Avant réfection



## En plein travail



## Après réfection !



## RCM la radio 97.6 FM

Assemblée générale le 16 Février à 10h, à la salle Biétry de Thiaville.

# RCM

DEPUIS 1995

RADIO ASSO 97.6

Le Conseil d'Administration- RCM la radio

Association Canal Myrtille

A l'honneur de vous convier à

Son Assemblée Générale

**Samedi 16 Février 2019 à 10H00**

**Salle Biétry à Thiaville-sur-Meurthe**

Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant le 08 Février 2019

Par téléphone au : 03 83 71 42 08 ou par mail : [cyrielle@rcmlaradio.fr](mailto:cyrielle@rcmlaradio.fr)

## Dates à retenir et infos diverses

### Horaire des prochaines messes

Dates	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
3 février	4 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	Fontenoy	Chenevières	Baccarat
10 février	5 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	Vathiménil	Azerailles	Baccarat
17 février	6 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	Brouville	Laronxe	Baccarat
24 février	7 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	Chenevières	Glonville	Baccarat
3 mars	8 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	Reherrey	Vathiménil	Baccarat

### Les Séniors en vacances

Comme l'an dernier possibilité de faire un séjour d'une semaine aux Issambres pour les plus de 60 ans de la CCTLB (communauté de commune du territoire de Lunéville à Baccarat). Nous pouvons vous procurer les bulletins d'inscription.



### Les Issambres – Cap'Vacances : du 05 au 12 octobre 2019

Bulletin d'inscription (disponible en Mairie) à remettre à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (à l'attention de Mme TEKIELI Sophie) Avant le 15 mars 2019.

Rappel : l'organisation du séjour est soumise à l'inscription de 30 personnes minimum. En deçà de ce nombre, le séjour n'aura pas lieu.

**Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. Nombre de places limité. Bulletin d'inscription valable uniquement pour les habitants du territoire de la CCTLB**

#### **Eligibilité :**

2 offres tarifaires sont possibles en fonction des critères d'éligibilité qui suivent. Les prix



## EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

### AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;
- interdisez l'accès des lieux.

### UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

### Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN  
D'UN CAMBRIOLAGE :  
COMPOSEZ LE 17**

**OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705**

**OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08**

**BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES**

**Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00**

**Free Mobile : 32 44**

**Orange : 0 800 100 740**

**SFR : 10 23**

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU  
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



Contre les **cambriolages,**  
les **bons réflexes !**



© MI-SG/DICOM/2015 - Photos © SIRPA Gendarmerie / Fabrice Balsamo - DICOM / Jean-François Guitt - Fotolia.com - SDG 14-3327 - Tirage : 800 000 ex.

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



@Place\_Beauvau

 [www.facebook.com/ministere.interieur](https://www.facebook.com/ministere.interieur)



## AU QUOTIDIEN

### PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



### SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

### SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.



Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

### NE COMMETTEZ PAS D'IMPUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de **participation citoyenne**. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. **Contactez votre maire, pivot du dispositif.**



Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.



### AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).



Faites suivre votre courrier ou faites-le relayer par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- **Si vous habitez Paris ou la petite couronne** (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur [www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr](http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr) > Rubrique Vous aider
- **Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne**, rendez-vous sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques



## *Quelques chiffres !!!*

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

## *Comment s'en préserver ?*

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible, afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.

## *En cas d'urgence composez le*



*et ne modifiez rien dans votre habitation avant l'arrivée des forces de l'ordre.*

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques, ces informations seront très utiles en cas de vol.( bijoux, tableaux...).



Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Connectez vous vite sur :

<http://www.liste-objets-voles.fr>



Ou télécharger gratuitement l'application **Cambrio Liste** pour Apple ou Androide

## *Conseils pour prévenir les actes de délinquance*

### *Fiche d'informations*

## *Comment se protéger des cambriolages dans les résidences*



## Les bonnes habitudes

### en cas d'absence :

- Lorsque vous quittez votre habitation n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.

- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.

- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.

- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.

- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.

- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.

## Partenaire de votre sûreté



- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.

- Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables.

### Protéger son habitation :

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Equipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégonflage..) Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...)

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide. (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.

- Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseurs d'accès plutôt que sur votre ordinateur familial.

### Si vous êtes tout de même victime

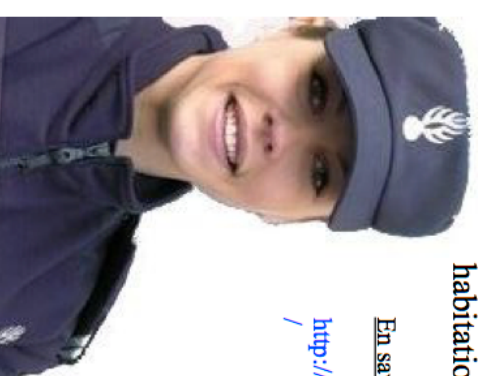
- Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée. L'application des mesures simples énoncées, vous permettent de contribuer à

la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

En savoir plus sur :

<http://www.referecentsurete.com>



comprennent l'assurance et la taxe de séjour (hors transport).

#### Peuvent être bénéficiaires de l'offre à 256 € :

- Les personnes de plus de 60 ans (attention, il faut avoir 60 ans à la date du départ du séjour, soit le 5 octobre 2019), dont la ligne « Impôt sur le revenu net avant correction » de l'avis d'imposition est d'un montant inférieur ou égal à 61 euros (avis d'imposition 2018),
- Les conjoints de personnes de plus de 60 ans, non imposables (même si le conjoint a moins de 60 ans),
- Les personnes de plus de 55 ans en situation de handicap et non imposables,
- Les personnes accompagnant les personnes en situation de handicap, sans condition.
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide « Seniors en Vacances » de l'ANCV sur une même année civile.

#### Peuvent bénéficier de l'offre à 420 € :

- Les personnes de plus de 60 ans à la date du départ,
- Etre retraité ou sans emploi quel que soit le revenu.

### Accueillir un lycéen étranger avec CEI :

#### Jeunes lycéennes étrangères Allemandes, Mexicaines et Japonaises recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.



**Finja**, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire

et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

**Ana Cristina**, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

**Miyuki**, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

#### Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo : Vanessa Simon – 02.99.20.06.14 ; [vanessa@cei4vents.com](mailto:vanessa@cei4vents.com)

#### Trucs de Jocelyne

**L'art d'utiliser les restes !!!** : Comme moi après les fêtes, vous avez des restes de gâteaux de toutes sortes certains tout mou, d'autres tout dur, alors les poules, la poubelle ou le recyclage ?

Triez vos gâteaux les restes de brioches, un croissant qui traîne, du pain mie qui reste des toasts, des gaufrettes molles, là pas de problème un PUDDING.

Un boudoir, une tuile, 2 madeleines une meringue cassée, des fruits déguisés secs, des truffes demi fondues, un reste de pâte d'amande



de dure, un fond de poudre d'amande ou de noix de coco : 2 solutions suivant la quantité :

- Mettre tout ensemble au mixeur (sauf la pâte d'amande, la meringue et les fruits déguisés) réduire en grosse chapelure, ajouter 1/2 l de lait, 2 cuillères à soupe de cacao non sucré, 2 œufs. Mélanger et ajouter la meringue, les fruits coupés en gros morceaux. Mettre dans un moule beurré ou silicone cuire 45/50mn 210°.
- Autre solution ne prendre que les gâteaux blancs les couper en gros dés à la main, ajouter les mêmes ingrédients, cuisson idem NE PAS METTRE DE CACAO mais vanille ou rhum. tous ceux choco mélanger avec des noix, amandes, noisettes même formule mais dans un moule carre et couper comme un brownie. Servir le pudding avec une crème anglaise ainsi que celui au choco, un coulis de fruits rouges pour le blanc, une bombe de chantilly et un assortiment de gelées insolites.

Pour effacer les taches d'eau sur une table vernie : frotter avec un chiffon doux imprégné d'alcool à 90° et d'huile d'olive à part égale.

Ôter des étiquettes sur du plastique : elles partiront toutes seules si on les frotte avec de l'amande douce ou de l'huile pour bébé.

La couture savonnée : pour coudre facilement dans les tissus épais comme le jean savonner la couture au savon de Marseille sec l'aiguille glissera mieux.

Stylos secs : vos stylos bille sont secs passer la flamme du briquet sur la bille 2/3 secondes et aussitôt il réécrira.

**Bouteille fermée** : pour ouvrir une bouteille à vis il suffit d'enrouler une ou plusieurs élastiques autour du goulot pour qu'elle se dévisse facilement.

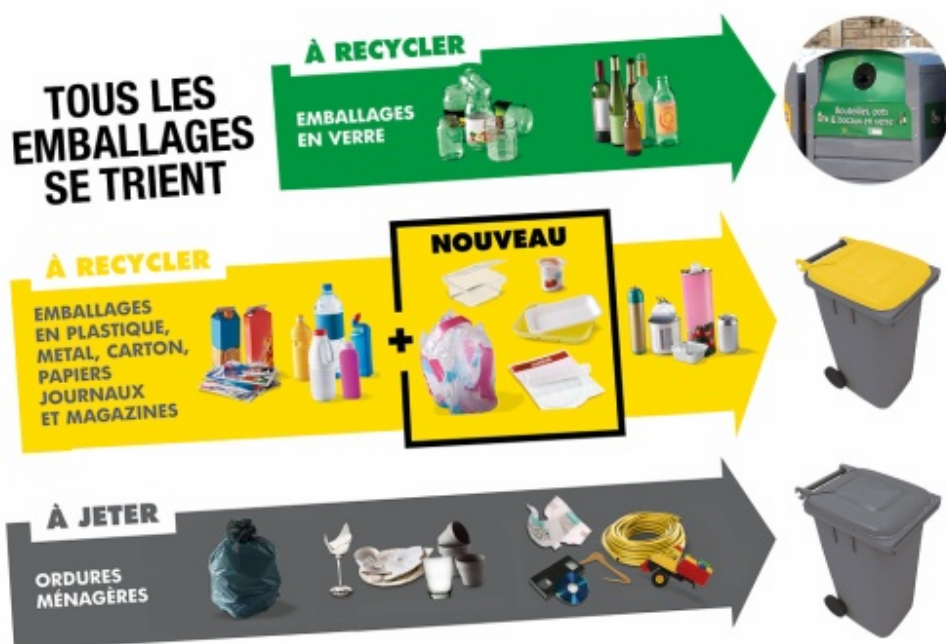
## Les d'ordures ménagères

Nous vous rappelons que les jours de relève ont changé, les poubelles sont ramassées le jeudi matin. Il est demandé de sortir ces poubelles la veille au soir.



## Collecte des sacs de tri sélectif

Des difficultés sont rencontrées par le prestataire pour la collecte des sacs de tri sélectif, désormais ces sacs (sacs jaunes) seront collectés le **mardi matin en semaine impaire**. La première collecte aura lieu mardi 12 février 2019 au matin. Il est demandé de sortir ces sacs de tri sélectif la veille au soir.



## Réforme des listes électorales

Document de l'association des Maires de Meurthe et Moselle sur la page suivante.

## REFORME DES LISTES ELECTORALES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

### 1. Pourquoi réformer les listes électorales ?

C'est pour :

- faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et lutter contre l'abstention ;
- mettre fin à la révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais permanentes ;
- créer un répertoire électoral unique et permanent (REU) pour regrouper les listes électorales. Il est géré par l'INSEE.

### 2. Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ?

**Rien** si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas.

Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune (cf. 6).

Le maire validera mon inscription dans un délai plus court.

### 3. Jusqu'à quand puis-je m'inscrire sur la liste électorale ?

**En 2019**, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le **31 mars 2019**.

**En 2020**, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection.

**A savoir !** Le 31 décembre ne sera plus la date limite d'inscription sur la liste électorale.

### 4. Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ?

**Le maire.** Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours.

### 5. Y a-t-il toujours une inscription d'office des jeunes majeurs ?

**Oui.** Cette inscription est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

### 6. Qui peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune ?

Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune :

- les personnes ayant leur domicile sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins ;
- ou les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la commune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs) ;
- ou le gérant ou l'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle depuis 2 ans (SARL, SCI, etc.) ;
- ou l'électeur figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive (et non plus la 5<sup>ème</sup> année consécutive). Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

### 7. Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ?

Le maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné.

La commission de contrôle peut également radier des électeurs après avoir demandé à l'électeur concerné des explications.

### 8. Qu'est-ce que la commission de contrôle ?

Dans chaque commune, la commission de contrôle :

- statue sur les recours des administrés contre les décisions du maire.
- s'assure de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le maire a refusé d'inscrire.

La commission de contrôle n'intervient pas avant la décision du maire, elle peut en revanche la contrôler après qu'elle ait été prise.

### 9. Comment est-elle composée ?

Elle est composée de 3 membres. Le nom des membres la composant sera affiché en mairie.

**Rappel : en 2019, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.**

*Note rédigée par le service juridique de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité – VD – Décembre 2018*

## Guimauves, des marshmallows maison

Pause gourmandise entre petits et grands, on se laisse tenter par ces guimauves maison !

Des marshmallows faciles à faire, bien moelleux et qui fondent dans la bouche, on adore !

### Ingrédients

- 1 blanc d'œuf
- 200 gr de sucre
- 40 ml d'eau
- 10 gr de gélatine (5 feuilles)
- 3 c. à soupe de sirop de grenadine
- 25 gr de sucre glace
- 25 gr de maïzena
- Colorant alimentaire

### Préparation

1- Mettez la gélatine à tremper dans de l'eau bien froide, réservez.

2- Mettez l'eau et le sucre dans une casserole et portez à ébullition. Placez-y un thermomètre, la température doit atteindre 130°C (ou laissez bouillir environ 5 minutes). Commencez à battre votre blanc d'œuf.

3- Lorsque le sirop a atteint sa température, versez-le en filet sur le blanc d'œuf tout en continuant à battre à petite vitesse. Ajoutez la gélatine essorée.

4- Tout en continuant de battre, ajoutez la grenadine et un peu de colorant alimentaire. Continuez à battre jusqu'à ce que le mélange soit tiède.

5- Mélangez la maïzena avec le sucre glace.

6- À l'aide d'une poche à douille, faites de gros boudins de guimauve. Si vous n'en avez pas, versez directement la guimauve dans un plat recouvert du mélange maïzena sucre glace. Puis, saupoudrez



et enrobez la guimauve du mélange maïzena sucre glace, et mettez au frais durant 3 heures.

7- Après ce temps, décollez vos boudins de guimauves et coupez les en tronçons. Ou dans votre plat, découpez des cubes comme ceux du commerce.

8- Vos guimauves sont prêtes ! Conservez les dans une boîte hermétique.



# La prévention contre les cambriolages

## Information relative aux cambriolages :

Depuis quelques semaines les cambriolages ont repris dans notre village. La nuit tombant plus tôt, le créneau 17h00/19h00 est notamment sensible. Pour anticiper cette période vulnérable, la gendarmerie renouvelle ses conseils de vigilance. D'où la nécessité de lui signaler tout individu ou tout véhicule suspect, susceptible de procéder à des repérages ou de commettre des faits.

Plus vite la gendarmerie disposera du signalement au numéro d'appel 17, pour Thiaville 03.83.75.34.82, et plus vite elle pourra faire intervenir une patrouille.

Retrouvez tous les éléments sur les plaquettes de la gendarmerie (pages 9 à 12).

## Les principales mesures de prévention sont simples et ne s'avèrent pas toujours coûteuses. Voici nos conseils :

Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien .

Et contactez au plus vite le **17**

Diminuez le risque d'un tel sinistre, participez à la protection de votre domicile, ces quelques bons réflexes peuvent dissuader un malfaiteur.



## CONTRE LES CAMBRIOLAGES, FAITES LE TOUR DE LA MAISON!



Gendarmerie nationale

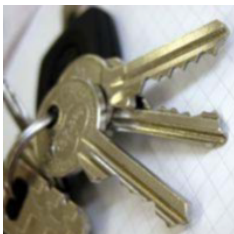
## Les valeurs

- Placez-les en lieux sûrs dans un coffre ou à la banque. Ne conservez pas de forte somme d'argent au domicile.
- A défaut privilégiez des lieux insolites pour vos bijoux, cartes bancaires et chèques (pas dans un tiroir du bureau ou au milieu d'une pile de linge de la chambre).



## Vos clés

- Rangez-les toujours en lieu sûr et hors de vue.
- Votre présence n'empêche pas le vol, fermez toutes vos issues et ne laissez pas vos clés de maison et de voiture, ou votre portefeuille, dans l'entrée (la boîte aux lettres, le pot de fleurs ou le paillason sont aussi à proscrire).
- Ne laissez rien dans votre véhicule, même dans le garage. Et encore moins les clés sur le contact sur la voie publique !
- A chaque départ, vérifiez également le verrouillage de l'abri de jardin et le blocage des fenêtres de toit.
- En vacances, laissez vos doubles de clé chez une personne de confiance, ou emportez-les.
- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur vos trousseaux et changez votre serrure s'ils ont été perdus ou volés.



## Contre l'effraction

- Équipez vos portes d'un système de fermeture fiable, respectant des normes techniques de résistance à l'effraction.
- Protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux, et prévoir des barres de renforcement.
- Un système d'alarme bien conçu s'avère toujours efficace. On tiendra compte des prescriptions légales.
- Prenez des précautions : demandez au moins une carte professionnelle lorsqu'une personne se présente à votre domicile sous le qualité d'agent EDF, GDF ou de plombier... En cas de doute, composez le 17.



## Restitution des biens – Assurance

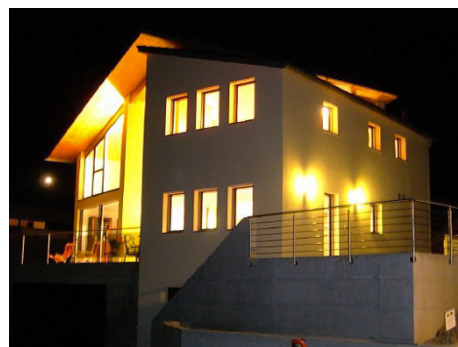
- Ayez, en un lieu sûr, des copies de factures et des photographies de vos biens de valeur tel que HIFI-Vidéo, meubles, bijoux et objets d'art...
- Relever la marque, le type et le numéro de série de ces objets. Le cas échéant, faites-les expertiser.
- Marquez les avec des signes distinctifs indélébiles (marquage ou gravage).



## Les vacances

En cas d'absence prolongée, votre domicile doit paraître habité :

- Ne signalez pas votre absence en apposant un mot ou en l'indiquant sur votre répondeur téléphonique.
- Confiez à des proches de vider régulièrement votre boîte aux lettres, d'ouvrir vos volets et parfois d'allumer la lumière le soir.
- Installez un éclairage extérieur avec détection de présence
- Avant de partir, entretenez la végétation, en particulier celle qui se voit depuis la rue ou qui empêcherait votre habitation d'être bien visible depuis l'extérieur. Et ranger vos outils et accessoires (qui parfois servent à commettre l'effraction).
- Relevez les immatriculations des véhicules suspects et signalez tout fait anormal ou votre absence en composant le « 17 »
- Profitez de l'opération tranquillité vacances (service gratuit) en vous présentant à la gendarmerie avec le formulaire téléchargeable sur le site internet du ministère de l'intérieur : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



## Solutions du numéro 537.

R	A	A	P	A	V	R
D	I	S	S	I	M	L
C	O	S	S	E	I	N
S	A	L	I	E	R	E
N	I	T	R	E	S	A
P	E	T	E	M	U	E
M	U	R	E	R	A	E
D	E	D	I	A	N	T
U	T	O	R	C	O	A
P	R	O	T	E	I	N
E	U	E	P	T	E	C
E	N	T	R	E	E	A
S	I	A	M	P	R	E
B	E	E	P	E	R	I
I	N	S	I	P	I	D
A	G	A	R	A	S	E
N	E	P	E	T	A	V
P	E	R	E	S	P	E
P	R	E	S	T	E	A

8	4	9	5	7	6	1	2	3
7	6	1	2	3	4	8	9	5
5	3	2	9	1	8	4	6	7
2	5	8	6	9	7	3	4	1
6	1	7	8	4	3	2	5	9
4	9	3	1	5	2	7	8	6
3	7	5	4	8	9	6	1	2
9	8	6	7	2	1	5	3	4
1	2	4	3	6	5	9	7	8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

8	3	4	9	6	5	2	1	7
9	6	5	7	2	1	4	8	3
7	2	1	8	4	3	6	9	5
4	8	9	1	7	6	5	3	2
1	7	3	5	8	2	9	6	4
2	5	6	3	9	4	8	7	1
3	9	7	4	5	8	1	2	6
6	4	8	2	1	7	3	5	9
5	1	2	6	3	9	7	4	8

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

responsable matériellement	placer	bon engagement	symbole du Liban	piéd de vigne	appareils	précises
parlaient du nez	romain	rouille	mastiqueras	tout petit		
tondue			enlaidis			
parier			opinion			
		se rendra		film très court		
		bonne d'enfant		ius de pomme		
bien balancée				blanchi par l'âge		
fait d'hiver		déserte		réunir		
		article de souk		revue de semaine		obstiné
bière anglaise		sauvé de la sécheresse				
rectales						
			broyer			
			riogé			
c'est le titane		empilées souverain				gros mot de bébé
restera ouverte		peu important				étranges
			poissons de bocal		éventualités	
			directe		titre de noblesse	
	septentrion		rappor-tueur de raquets		parfums de chefs	quarantissais la garantie
totale	éclotions		obtenue			
				raconter		
		décou-vrirai		existes		
compris	gamin					concret
				separera		
				juqe de match		
terrain		amas			quimaces	
donner un bon coup		arasa			pieu	
				bedaines		
				palmier à huile		
détillant italien			très satisfait		sorti des urnes	
animal de bât			oordination		greffa	
		longues soirées classé X à Rome				sainte du calendrier
		obligation		étain au labo		posses-sif
danger	île de Vendée			pare-seux		pronom personnel
			vallée envahie		qamin déuré	
de base						
soixante						

8	7			5				
5		9		3	2			6
4	3	6	9		1			5
	6		4			7	9	
		8		7			5	
7	4	3				1	8	2
6		4	3				2	
3	9		2	6		4		8
2	5	1	8		7			

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

3				8	7			6
8	7			1	4			
						8		
7		3			8			9
4		8					2	5
9	6	2				4	3	
	4				5		9	7
	8				3			
			4	2		8		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

	4	3				1		
2		7				1		
						3		
1		9		6				
				1		5	8	
		4	2					
4								
				1	3			6
				4				

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

# Infos pratiques

## Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

## Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h  
Mardi et Vendredi: de 18h à 19h  
(avec présence du Maire ou d'un adjoint)

En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

## Ramassage des poubelles



### Ordures ménagères :

Les jeudis :  
7, 14, 21 et 28 Février  
7, 14, 21 et 28 Mars

### Eco sacs :

Les mardis :  
12 et 26 Février  
12 et 26 Mars



## Déchetterie de la CCTLB – site de Baccarat

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS  
54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31

[www.delunevilleabaccarat.fr/dechetteries\\_des\\_particuliers](http://www.delunevilleabaccarat.fr/dechetteries_des_particuliers)

### Nouveaux horaires d'ouverture annuels :

lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi :  
9h à 12h et 13h30 à 18h  
dimanche et jours fériés : 9h à 12h  
fermé le jeudi

### Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères,  
les DASRI, les animaux morts, les éco-sacs  
les extincteurs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCTLB pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois. N'hésitez pas à nous contacter.

## Sorties

### Cinéma de RAON :

- du 30/01 au 5/02 : Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ? ; Glass ; Ralph 2.0.
- du 6 au 12 : Nicky Larson ; Dragon 3 ; Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ? ; L'incroyable histoire du facteur cheval.
- du 13 au 19 : Ralph 2.0 ; Alita ; Nicky Larson ; Les invisibles.
- du 20 au 26 : Le chant du loup ; All inclusive ; Ralph 2.0 ; Nicky Larson.

Toute la programmation du cinéma de Raon l'Étape est à retrouver sur : [www.cinematheatreraon.net](http://www.cinematheatreraon.net)

### Cinéma de BACCARAT :

- 1<sup>er</sup> et 2 février : Creed II.
- 8 et 9 février : Bumblebee.
- 15 et 16 février : Mia et le lion blanc.
- 22 et 23 février : Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ?
- le 28 février : L'incroyable histoire du facteur à cheval 14h30.

Toute la programmation du cinéma de Baccarat est à retrouver sur : [www.ville-baccarat.fr/sports-culture-et-loisirs/loisirs/cinema/](http://www.ville-baccarat.fr/sports-culture-et-loisirs/loisirs/cinema/)

### Agenda :

#### À Baccarat :

- le 9 février : Loto de l'école primaire du Centre, à la salle des fêtes. Ouvertures des portes à 19h30.
- le 10 février : Loto du comité des fêtes, à la salle des fêtes. Ouvertures des portes à 13h30.
- le 14 février : Conférence sur le thème « La sophrologie, pour mieux gérer son stress », à l'Hôtel de ville, à 20h.
- le 17 février : Thé dansant, à la salle des fêtes, dès 14h30.
- le 27 février : Heure du conte, à la bibliothèque temporaire (cours du cinéma), à 11h.

Toute l'actu de Baccarat est à retrouver sur le site internet :

[www.ville-baccarat.fr/evenements/](http://www.ville-baccarat.fr/evenements/)

#### À Raon L'Étape :

- du 1<sup>er</sup> au 24 février : expo "Du chaos à l'être vivant", peinture et dessins de Julien Cuny, espace Émile Gallé.
- le 6 : sortie découverte "Archipel" pour les 6/11 ans > visite guidée des tableaux du Salon d'Honneur de l'Hôtel de ville.
- le 7 : concert "Le retour d'Orphée", 20h, lycée Louis Geisler.
- le 9 : tournoi de belote organisé par "Lai Scie Kon Frair.Comme", 20h, école de la Haute Neuveville ; théâtre "Le début de la fin", 20h30, salle Jeanne d'Arc, Allarmont.
- du 11 au 15 février et du 18 au 22 février : centre de loisirs "Archipel" pour les 6/11 ans.
- le 16 : les "Amis Raonnais du Théâtre" vendent les places de la pièce "À vos souhaits" (le samedi 16 mars 2019), de 9h à 12h à la Halle aux Blés, 30€ et 25€. Les places restantes seront en vente à partir de 14h chez "Les Cho'Sûres d'Isa" ; tournoi de football féminin "Annie Wernert" organisé par l'U.S.Raon, à partir de 17h30 à la Halle des Sports ; fête du Têt organisée par "Les enfants de Kontum", 20h, salle Beauregard.
- le 23 : GRAND CARNAVAL DE RAON L'ÉTAPE > bal masqué animé par l'orchestre "Actua Dance" à partir de 20h, salle Beauregard.

Retrouvez plus d'infos sur l'agenda de Raon L'Étape sur :

[www.ot-raon.fr/manifestations-et-actualites](http://www.ot-raon.fr/manifestations-et-actualites)

### Directeur de publication :

Vittore PETTOVEL

### Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY,  
Aude CHAPPUY ; Frédéric THOMAS,  
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME